

Edition du "REVEIL DU NORD"

108 bis, rue de Paris, LILLE. La plus forte vente de la région

BUREAUX : ROUBAIX, 20, Grande-Place, 20. TOURCOING, 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Directeur : Eug. GUILLAUME

Les Gens du Roy contre le "Réveil"

En compagnie du Maire de Lille nous sommes poursuivis devant le Tribunal Correctionnel

Le 25 octobre dernier, tout un peuple se trouvait dressé dans les rues de Lille, pour manifester contre les menées royal-fascistes dans le Nord que nous avions dénoncées.

On sait que sous le masque d'"hommes d'ordre", tout ce que la Réaction compte de groupements divers dans notre région, se cache et s'organise, pour essayer d'abattre la République.

Ce que le Parti de l'Argent n'avait pas pu réussir à faire au moment des élections, il tenta de le faire par un coup de force.

Pour ce coup de force, il fallait des armes. Les royal-fascistes allèrent en fraude, chercher des fusils et des munitions allemands.

Certains d'entre eux furent pris en flagrant délit à la frontière, et le scandale éclata, évident.

Nos lecteurs savent avec quelle vigueur, avec quelle énergie, nous nous sommes élevés, à la tête de tous les vrais démocrates, contre les menées royal-fascistes dans le Nord, qui nous conduisaient à la guerre civile.

Menant de front notre rôle d'informateur et de défenseur de la République, nous avons livré à l'opinion publique les faits, pour qu'elle les juge.

Nous avons fait enquête sur enquête et nous avons fait connaître les résultats malgré les difficultés de toutes sortes que nous avons rencontrées dans notre tâche.

Un gouvernement timoré a voulu étouffer le scandale, n'a pas voulu trouver le complot et a réduit l'affaire à la simple proportion d'un délit de fraude en douane.

Les délinquants ont comparu devant le Tribunal, qui leur a appliqué une peine de prison avec sursis.

C'est alors que, sachant comment, grâce à la complicité de Painlevé et de de Monzie, les fascistes étaient en quelque sorte autorisés à le fusiller, le peuple du Nord s'est dressé et manifesté pacifiquement mais fermement dans les rues de Lille.

Au cours de la publication de nos informations, nous avons signalé qu'à la suite d'une opération judiciaire, une carabine brownie neuve d'origine belge, marque Herstal, avait été saisie avec un stock important de 700 cartouches, chez un royaliste notoire, M. Marcel Delecroq, statuaire, 111, boulevard de la Liberté à Lille.

Aujourd'hui, cet "Homme d'ordre" se considérant diffamé, traduit en correctionnelle, notre directeur Eug. Guillaume, notre gérant Emile Gest, notre collaborateur Marcel Polvent, et il joint à ses poursuites Roger Salengro, maire de Lille.

Il estime que son honneur s'est trouvé lésé et pour le remettre en état il réclame au "Réveil du Nord" et au Maire de Lille la somme de 24.000 francs !

Le "Réveil du Nord" attaqué en la personne d'Eugène Guillaume, de Marcel Polvent, et d'Emile Gest répondra Présent ! et saura se défendre !

Nous avons l'intime conviction que les "Armuriers du Roy" veulent profiter de ce procès pour déclencher une nouvelle agitation anti-républicaine.

La première leçon que nous leur avons infligée ne leur a donc pas suffi ? Si une seconde est nécessaire, le Peuple du Nord, ne tardera pas à leur donner !

Le désaccord s'accroît entre les Socialistes et M. Painlevé

La proposition socialiste d'un prélèvement de 15% sur les valeurs mobilières a été repoussée à la Commission des Finances par 16 voix contre 12

M. Painlevé refuse formellement de présenter un nouveau projet

La Commission des Finances de la Chambre a repris mardi matin l'examen des projets d'assainissement financier déposés par le ministre Painlevé.

L'événement important de la journée a été le rejet de la majorité de la Commission de l'amendement déposé par le socialiste Blum. Blum proposait un prélèvement de 15% sur les actions et les obligations des sociétés — pour remplacer le super-impôt cédulaire de 15% sur le revenu — pendant quatorze ans prévu par le projet de M. Painlevé.

Cette décision provoqua une vive émotion dans les couloirs de la Chambre. Le projet se creusa donc de plus en plus grand entre le Président du Conseil et la gauche.

Le cabinet apparaît comme très menacé et le prochain débat de la Chambre, qui aura lieu jeudi ou vendredi, pourrait lui être fatal.

L'amendement de Blum est repoussé par 16 voix contre 12. Voici le texte de cet amendement :

En ce qui concerne les valeurs mobilières françaises, la contribution nationale est payable :

Pour les actions, au moyen de la création de parts d'amortissement créées au profit de la caisse d'amortissement et donnant droit à 15% du bénéfice réalisé et à 15% de l'actif net en cas de liquidation ou de cessation ;

Pour les obligations, au moyen d'une réduction de 15% sur le capital nominal et l'intérêt de la création au profit de la caisse d'amortissement d'obligations pour une somme égale au montant des réductions pratiquées, les parts bénéficiaires et obligations ainsi créées ne peuvent être aliénées par la caisse d'amortissement que par voie de rachat directement effectué par la société intéressée.

M. Bokanowski combat vivement l'amendement, moyen dépourvu de faire revenir la commission sur son rejet de la motion A. Riol.

Sur ces observations, l'amendement de M. Léon Blum, mis aux voix, a été repoussé par 16 voix contre 12.

Le super-impôt sur le revenu ne recueille que 5 voix

Les socialistes, rentrés en séance, la Commission passa à l'article 6 qui institue une contribution payable en 14 annuités et égale à 15% du revenu des valeurs mobilières.

Avant de passer au vote sur le premier paragraphe de l'article 6, M. Bokanowski avait fait observer que ses amis et lui ne pouvaient admettre ce super-impôt sur les valeurs mobilières qui porterait la taxe sur les coupons à 43% et aurait pour effet d'aggraver l'évasion à l'étranger des capitaux français.

Léon Blum exposa ensuite le point de vue socialiste et, à la suite de ses observations, le premier paragraphe de l'article 6 ne recueillit que 5 voix seulement ; celles de MM. Lamourette, Chappedelaine, Falloux, Bouilloux-Lafont et Pétri. Par contre, il y eut 23 abstentions.

Enfin la Commission a repoussé par 12 voix contre 7, et quatre abstentions, notamment celles de socialistes, la disposition relative à la taxation de la rente.

Cette disposition a pour effet de réduire d'un milliard et demi les ressources escomptées par le gouvernement.

Quatre ouvriers tués par l'explosion de bombes à Hallennes-lez-Haubourdin

Un horrible spectacle

Or, hier matin, vers 15 heures, M. Collard qui passait sur le grand route de Béthune non loin de l'usine à colle et tendit une formidable explosion.

Un horrible spectacle s'offrit à sa vue : un amoncellement de débris de maçonnerie, gisant quatre corps informes, aux membres décharnés ; quatre formes sanguinolentes.

Quatre victimes ! Horrifié, le témoin s'en fut chercher les gendarmes à Haubourdin, ceux-ci arrivèrent bientôt sur les lieux de la catastrophe.

Les victimes de leur imprudence

L'ancien blockhaus étant débarrassé depuis longtemps des obus qui contenaient pendant la guerre on recherche les causes de la catastrophe ; le chef de brigade de gendarmerie Dobain, les gendarmes Tréhou et Delmer, aides du maire d'Hallennes Collard, témoin de l'explosion, se livrèrent immédiatement à une enquête.

Trois fillettes tuées par une explosion dans l'Aisne

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

LES INONDATIONS DANS LES FLANDRES

CHEZ LES PRINCES...

LA VIE QUI PASSE

LES DEBORDEMENTS DE LA LYS AUX ENVIRONS D'ESTAIRES

LES FILLES DE SAVANTS

Aujourd'hui Anniversaire de l'Armistice

La France fête aujourd'hui l'anniversaire glorieux de l'Armistice. Villes et villages redonnent aux morts de la grande guerre un nouveau témoignage de leur affection.

La baisse du franc

Le coût de la vie augmente toujours

La Chambre discute le budget de l'agriculture

LES INONDATIONS DANS LES FLANDRES

CHEZ LES PRINCES...

LA VIE QUI PASSE

LES DEBORDEMENTS DE LA LYS AUX ENVIRONS D'ESTAIRES

LES FILLES DE SAVANTS

Le mystérieux drame d'Auby

Le manœuvre Depreux, de Fiers-en-Escrebieux, a-t-il été détroissé et jeté à l'eau ?

Reconnu par sa mère

Antoine a été tué

Soir de pays

Les explications de Nutte

FILLES DE SAVANTS

LES DEBORDEMENTS DE LA LYS AUX ENVIRONS D'ESTAIRES

LES FILLES DE SAVANTS

LES DEBORDEMENTS DE LA LYS AUX ENVIRONS D'ESTAIRES

LES FILLES DE SAVANTS

LES DEBORDEMENTS DE LA LYS AUX ENVIRONS D'ESTAIRES

LES FILLES DE SAVANTS

LES DEBORDEMENTS DE LA LYS AUX ENVIRONS D'ESTAIRES

LES FILLES DE SAVANTS

LES DEBORDEMENTS DE LA LYS AUX ENVIRONS D'ESTAIRES

LES FILLES DE SAVANTS

LES DEBORDEMENTS DE LA LYS AUX ENVIRONS D'ESTAIRES

LES FILLES DE SAVANTS